

Compte-rendu des commissions d'information auprès du CEA de Valduc et du CSMV du 5 juin 2025

Les commissions d'information (CI) CEA/CSMV se sont tenues le jeudi 5 juin 2025 dans les locaux du Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives, centre de Valduc, sous la présidence de Monsieur Timothée DANIEL, chef du bureau défense et sécurité, préfecture de la Côte-d'Or.

La liste des personnes présentes se trouve annexée au présent compte-rendu.

L'ordre du jour de la réunion du CSMV était le suivant :

- Intervention du commandant Sébastien BALAWEJDER

L'ordre du jour de la réunion du CEA était le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la commission d'information du 11 décembre 2024
- Actualités du centre de Valduc
- Retour d'expérience sur exercices du 17/12/2024 et du 26/03/2025
- Bilan sûreté : événements significatifs
- Points divers et échanges

1- Commission d'information du CSMV

1.1 – Intervention du commandant Sébastien BALAWEJDER

Le commandant Sébastien BALAWEJDER, responsable du Centre Spécial Militaire de Valduc, rappelle que le site du CSMV est en veille depuis fin juillet 2024.

Opération TAFFERAN

Un exercice annuel aura lieu de la semaine 39 à la semaine 42 (septembre-octobre). Pendant ces 4 semaines les équipes du CSMV vont reprendre la totalité de la responsabilité du centre en termes de protection. L'exercice sera basé sur le maintien de qualification du site dans sa globalité (infrastructures, matériel, qualification du personnel). Les entraînements opérationnels seront réalisés sans présence de matière.

HELINUC

La mission Hélinuc a pour objectif d'effectuer des plans radiologiques par le déploiement d'un hélicoptère de l'armée de l'air. Il survolera le site du CEA durant la semaine 43.

2- Commission d'information du CEA Valduc

2.1 – Le compte-rendu de la commission d'information du 11 décembre 2024 est approuvé

2.2 – Actualités du centre de Valduc

a) Le projet de réorganisation de la DAM (Direction des Applications Militaires) : pourquoi ?

La DAM doit relever de nombreux défis dans les années à venir (renforcer sa capacité d'innovation, rechercher l'efficacité, sécuriser l'outil de production futur sur Valduc, améliorer la gestion des systèmes d'informations comme la cybersécurité et la transformation numérique) pour répondre à l'évolution significative du contexte de la dissuasion.

Le centre de Valduc est donc en forte évolution depuis septembre 2024. Le projet vise une meilleure efficacité pour intégrer de nouvelles activités et installations :

- Meilleure gestion des ressources
- Mutualiser davantage les métiers/activités transverses aux différentes installations
- Favoriser une priorisation plus globale et plus opérationnelle pour gagner en agilité
- Harmoniser les pratiques entre les différentes installations du centre

Des présentations ont eu lieu à l'ensemble des salariés sur la réorganisation spécifique du centre de Valduc. Différentes commissions ont été mises en place, ainsi qu'une FAQ et des ateliers, pour échanger sur les difficultés, les inquiétudes et accompagner cette nouvelle organisation. Ce projet de réorganisation sera déployé sur tous les centres du CEA-DAM (5 centres en France) à compter du 1^{er} juillet 2025.

Il n'entraînera aucun licenciement mais permettra grâce à une meilleure efficacité de libérer du personnel pour absorber les nouvelles activités.

b) Inauguration de la nouvelle chaufferie du centre de Valduc (NCV)

Une nouvelle chaufferie (NCV) a été construite sur le site en prévision des besoins supplémentaires de chauffage dus à l'accueil des nouvelles activités. Elle est implantée à l'extérieur du centre et est de type mixte (plaquettes bois/fioul ou biocombustible) avec un taux de couverture bois de 80 % à 95 % suivant le volume d'énergie produit.

La réserve de bois est fournie localement, dans un rayon de 80 kms autour du site.

Le coût de la construction de la chaufferie (NCV) est de 16 M€ et L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a soutenu ce projet à hauteur de 25 %, soit 4 M€.

L'inauguration a eu lieu sur le site le 18 décembre 2024 avec tous les participants.





c) Démantèlement des cuves aériennes de fioul lourd et changement de deux pompes du puits de pompage

Le centre de Valduc n'utilise plus les chaudières à combustion de fioul lourd qui étaient alimentées par des cuves aériennes. Ces cuves ont donc été démantelées, l'objectif de cette opération étant de dépolluer la zone où elles étaient situées. Ces travaux se sont déroulés de juin 2024 à novembre 2024 pour un coût global de 296 000 €.

Par ailleurs, deux pompes immergées du puits de pompage d'alimentation en eau potable du site et des communes alentours ont été remplacées, sans interruption de service.

d) Journées des Entreprises : 6 février 2025

Face au besoin de travaux et d'achats du CEA de Valduc, une « Journée des Entreprises » a eu lieu le 6 février 2025, l'objectif étant de se faire connaître auprès d'entreprises n'ayant jamais contractualisé avec Valduc mais dont l'activité s'oriente vers la robotique, l'usinage, le soudage de tuyauterie nucléaire, etc ... intéressant les activités du centre de Valduc.

Les grands projets du centre à court et moyen termes ont été présentés lors de tables rondes et de rendez-vous BtoB entre experts CEA et représentants de sociétés.

Ce fut un réel succès puisque 55 sociétés étaient présentes donnant lieu à 11 tables rondes (1/thématique) et 115 BtoB. Ces échanges fructueux pourraient déboucher sur de potentiels marchés à venir.

e) Inauguration du bâtiment « EPURE » dans sa configuration 3 axes

EPURE est une installation franco-britannique construite et exploitée à VALDUC. Elle permet aux scientifiques et experts des deux pays de partager, depuis 2010 date de signature de l'accord, leurs compétences et leur expérience sur le long terme, en matière de défense.

L'inauguration de cette installation dans sa configuration finale a eu lieu le 21 mai 2025 en présence du Directeur des Applications Militaires du CEA et de son homologue britannique.

Environ 200 invités français et britanniques ont participé à cet événement.

f) SECURIDAY 2025

Le 5 juin 2025 était la journée nationale dédiée à la sécurité sur tous les centres du CEA. Cette année l'accent est mis entre autres sur la cybersécurité professionnelle mais aussi personnelle (publications sur les réseaux sociaux...). Cette journée a été introduite au niveau national par la direction du CEA qui a tenu une conférence sur la cybersécurité.

En parallèle, sur le site de Valduc, cinq ateliers ont été mis en place : « cybersécurité », « jamais sans mes EPI (Equipements de Protection Individuelle) », « gestion du stress », « gestion de la fatigue » et « présentation et essai d'EPI ». Ces ateliers servent à sensibiliser les agents. Ceux concernant « la gestion du stress » et « la gestion de la fatigue » étaient encadrés par des professionnels.

2.3 – Retour d'expérience sur les exercices du 17/12/2024 et du 26/03/2025

Exercice du 17/12/2024 : « Protection physique » de niveau national

Cet exercice de protection physique programmé a duré une demi-journée. L'ensemble du centre a été mobilisé pendant toute la durée de l'exercice et c'était une première sur un exercice de ce type. Ont participé à cet exercice, les personnes présentes sur le centre et les chantiers extérieurs, les forces spéciales d'intervention de gendarmerie et de police nationale, ainsi que l'organisation de crise nationale du CEA et du CEA/DAM.

Le bilan est positif : Les consignes ont été respectées et cet exercice a permis de tester :

- l'organisation de crise du centre ainsi que dans les installations
- le protocole opérationnel entre les forces de sécurité du centre et le PSPG
- la capacité du centre à accueillir les FSI, leur coordination, l'engagement opérationnel,
- des dispositifs opérationnels et techniques de défense du centre

Exercice du 26/03/2025 : « Plan Particulier d'Intervention » (PPI)

Le cahier des charges organisé par la préfecture était le suivant :

- déclenchement des sirènes du périmètre PPI et usage de FR Alert (pour la 1ère fois)
- bouclage du périmètre par la gendarmerie
- contamination d'un groupe de personnes à l'extérieur du centre (randonneurs)
- déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de Léry
- installation d'un CRCD (Centre de Rassemblement, de Contrôle et de Décontamination) et d'une CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique) à Léry pour la prise en charge des randonneurs
- établissement d'un PC mesures à Tarsul afin d'effectuer des relevés dans l'environnement
- évacuation d'une urgence absolue contaminée vers le CHU de Dijon
- réponse à la pression médiatique



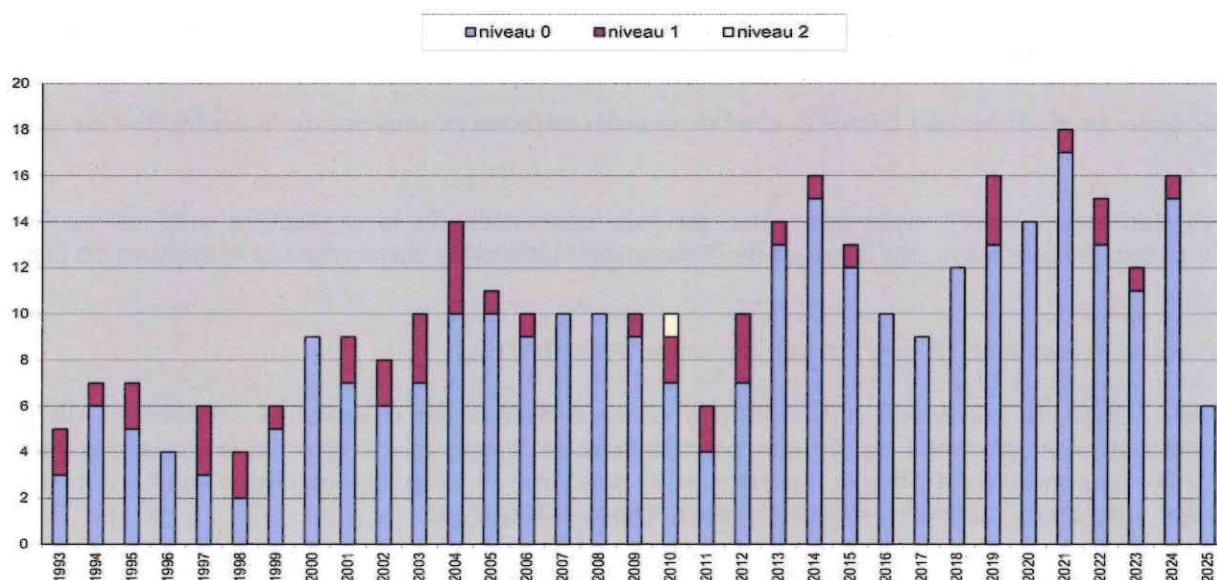
Les objectifs assignés au CEA pour cet exercice ont été atteints, notamment :

- l'alerte et l'information des populations (sirènes, automate d'appels, numéro vert)
- le partage des évaluations de la situation et des résultats de mesures radiologiques dans l'environnement avec le CEA « national » et les pouvoirs publics
- la communication sur l'accident (réponse à une pression médiatique simulée, nombreux échanges sur le cercle « communication »)

2.4 – Bilan sûreté : événements significatifs

Pour rappel, un événement significatif est un événement qui contextuellement sort du référentiel et pour lequel le CEA Valduc effectue une déclaration auprès de l'autorité de sûreté de défense. A l'issue de cette déclaration et dans un délai maximum de deux mois, le déclarant adresse à l'autorité de sûreté un compte-rendu dans lequel il décrit les circonstances de l'événement et les mesures prises pour éviter qu'il ne se reproduise.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre d'événements significatifs annuels depuis 1993 en fonction du niveau de gravité, le niveau 0 étant le plus faible.



Depuis la commission d'information du 11 décembre 2024, 6 événements significatifs ont été déclarés (en avril et en mai 2025). Ils sont tous du niveau 0.

2.5 – Points divers et échanges

a) Fiche sur les références de qualité pour le tritium dans l'eau de consommation

En France, les autorités sanitaires élaborent les mesures de contrôle de la qualité des eaux de boisson sur la base des recommandations de l'OMS et des directives de la Commission européenne.

Arrêté du 11 janvier 2007 modifié : références de qualité de l'eau de consommation

Dose indicative (DI)	0,1	mSv/an	Le calcul de la DI est effectué selon les modalités définies à l'article R. 1321-20
Radon	100	Bq/L	Uniquement pour les eaux d'origine souterraine
Tritium	100	Bq/L	La présence de concentrations élevées de tritium dans l'eau peut être le témoin de la présence d'autres radionucléides artificiels. En cas de dépassement de la référence de qualité, il est procédé à l'analyse des radionucléides spécifiques définis dans l'arrêté mentionné à l'article R. 1321-20.

0,1 mSv/an ➤ Référence de qualité partagée par l'OMS, la Commission européenne et la France : expression de la dose efficace en dessous de laquelle aucune action de réduction de la radioactivité dans l'eau distribuée n'est requise. *

10 000 Bq/L ➤ Valeur guide établie par l'OMS pour le tritium en considérant une exposition de 0,1 mSv/an (i.e. la consommation permanente d'une eau contenant 10 000 Bq/L de tritium expose à une dose efficace de 0,1 mSv/an). *

100 Bq/L ➤ Valeur de référence définie par la Commission européenne qui recommande d'utiliser le tritium comme « traceur » d'une pollution radioactive artificielle et fixe pour cette fonction de détection, une valeur beaucoup plus faible. *

Valeur reprise dans la législation française comme référence de qualité

Aucune de ces deux valeurs ne constitue une limite de potabilité *

L'une et l'autre représentent des niveaux de référence dont le dépassement entraîne des contrôles complémentaires voire, des mesures de réduction de la teneur en radionucléides dans les eaux distribuées, si les autorités sanitaires le jugent nécessaire. » * ...

Le CEA de Valduc peut échanger ponctuellement lors des conseils municipaux sur des questions portant sur ce sujet.

b) Intervention de M. Bénigne COLSON, maire de FRENOIS, président du SIVOS de l'IGNON et président de la SEIVA

M. COLSON précise que les communes du secteur PPI du CEA de Valduc sont directement impactées par l'activité du centre. En effet, la demande sur le marché locatif est saturée par les entreprises et travailleurs de passage qui réalisent d'importants travaux sur le site du CEA (Au total, sur les 8 communes concernées, 50 appartements sont loués à la semaine). De plus, cette population représentant une centaine d'habitants n'est pas comptabilisée pour l'attribution des dotations.

Cette saturation a conduit à la fermeture annoncée d'une classe au pôle scolaire de l'Ignon à la rentrée 2025.

M. COLSON souligne aussi l'absence de dotations spécifiques et le manque de prise en considération de cet impact sur les communes.

Il demande à être reçu en préfecture avec les représentants des autres communes concernées afin d'échanger sur ces sujets.

Réponse de M. Timothée DANIEL, chef du bureau défense et sécurité de la préfecture de la Côte-d'Or

Ces demandes seront transmises aux services concernés de la préfecture ainsi qu'au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) concernant la fermeture de classe.

c) Intervention de M. Thierry DARPIN, maire d'IS-SUR-TILLE

Depuis 2020, la commune d'Is-sur-Tille a entamé différentes démarches concernant un projet d'installation et d'accueil de familles pour le Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie (PSPG). La commune a bloqué des terrains et souhaiterait avoir des réponses sur l'avancée de ce projet ainsi qu'un calendrier des différentes étapes entreprises.

De plus, il souligne que les gendarmes logés actuellement au nord de Dijon le sont dans des conditions difficiles dues à la surpopulation.

Le terme de l'enquête publique était prévu début juillet 2025.

M. DARPIN, précisera dans cette enquête publique qu'il conviendra d'intégrer les évolutions dues à la loi TRACE (Trajectoire de Réduction de l'Artificialisation Concertée avec les Elus locaux), notamment l'assouplissement au niveau des mètres carrés accordés aux entreprises des zones d'activités qui étaient contraintes jusqu'à ce jour par la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Le PLU d'Is-sur-Tille sera révisé en tenant compte de ces évolutions.

d) Intervention de Mme Véronique GUITTON, vice-présidente de la SEIVA

La journée nationale de la résilience aura lieu cette année le 13 octobre 2025. Mme GUITTON propose d'organiser une réunion publique pour expliquer aux habitants des communes situées dans le périmètre du PPI ce que représente cette journée nationale de la résilience. Cette réunion sous forme de conférence et d'exposition pourrait se dérouler sur la commune de Salives avec une potentielle participation du CEA de Valduc.

Les communes devront exprimer leurs besoins afin de déterminer la nature du projet et les services les plus appropriés pour intervenir.

e) Intervention de M. Bénigne COLSON, maire de FRENOIS et de Mme Marianne SECHERESSE, directrice du CEA de Valduc

M. COLSON renouvelle sa demande, à l'attention du conseil départemental, d'inscrire dans ses priorités le fauchage de la végétation aux croisements des routes départementales pour garantir une meilleure visibilité aux automobilistes.

Mme SECHERESSE précise que les travaux effectués à l'entrée du centre sont terminés. Ils étaient nécessaires pour la protection du site mais également pour ne plus impacter la circulation de la voie publique par les files d'attente de camions.

Mme SECHERESSE informe les participants qu'elle quittera ses fonctions au 1^{er} juillet 2025 et sera remplacée par M. Hervé CHOLLET. Elle remercie les communes, les associations et les services de l'État pour leur bonne coopération avec le CEA de Valduc, au sein de la commission d'information, au bénéfice de la sécurité de la population.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le chef du bureau défense et sécurité,



Timothée DANIEL

